

Agréments :

Agrément qualité : 2007-2-94-01

Agréé CESU – Chèque Emploi Service Universel

Autorisations :

Autorisation du Conseil Général : Arrêté 2005-356

Nos partenaires :

* Conseil Général du Val-de-Marne dans le cadre de l'A.P.A, aide sociale

Adresse : Hôtel du département

Direction des Services aux Personnes âgées et aux personnes handicapées

Service Projets et Structures

94000 Créteil

Tél. : 01 43 99 70 00 - Fax : 01 43 99 71 08

Site Internet : www.cg94.fr

* M.D.P.H – Maison Départementale des Personnes Handicapées

Adresse : 7-9, voie Félix Eboué - 94000 Créteil

Téléphone : 01 43 99 79 00

Site Internet : www.cg94.fr/handicap

* CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie

1-9, avenue du Général de Gaulle - 94031 CRETEIL Cedex

Site Internet : www.ameli.fr

* CNAV – Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Cnav Ile-de-France 75951 Paris Cedex 19

Renseignements retraite, paiements et action sociale : 0 821 10 12 14
(0,09 euro/min)

Site Internet : www.lassuranceretraite.fr Allo retraite 39 60

(France - 0,09 euro/min)

* CLIC 7-Comité Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Adresse : Le Grimau - 132-136 rue Julian Grimau - 94400 Vitry sur Seine

Téléphone : 0 825 825 778 ou 01 43 91 31 27

Site Internet : www.clic7.com – adresse mail : clic7@wanadoo.fr

* Centre de Ressources du Val de Marne

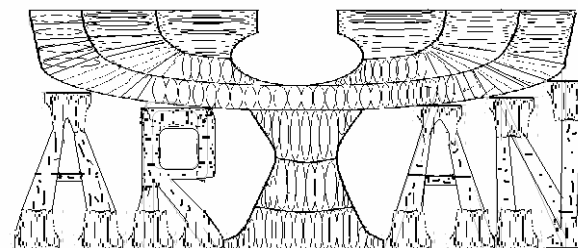
Centre de Ressources du Val de Marne - 1 place du 8 mai 1945 - 94310 Orly

Un numéro unique 01 55 53 00 60 du lundi au vendredi de 8h à 20h

Site Internet : <http://www.asso-cr94.com>

* Plates formes des Mutuelles : MAIF, Garantie Assistance

* Serena-Services à la Personne



ARYAN SERVICES
Association Loi 1901
Prestataire – Mandataire
Aide à domicile

LIVRET D'ACCUEIL

Nos missions :

- Prévenir et retarder la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile grâce à une aide dans les actes de la vie courante
- Proposer des services permettant une compensation aux situations de dépendance des personnes handicapées vivant à domicile
- Apporter une aide ciblée aux familles et aux particuliers dans la gestion et l'entretien de leur domicile.

Nous vous proposons une large gamme de services professionnels adaptés à vos besoins (assistance aux personnes âgées et handicapées et aux activités de la vie quotidienne) pour vous permettre de vous consacrer à l'essentiel.

Nous vous offrons des intervenants de toute confiance et responsables. Nos intervenants sont rigoureusement sélectionnés. Nous vérifions leurs qualités humaines et leur aptitude à répondre à vos besoins. Nous sommes particulièrement attentifs à leur ponctualité, leur savoir-faire, leur courtoisie, leur fiabilité, leur discrétion et leur engagement dans la durée. Tous ont suivi une formation adéquate.

Nous agissons conformément à la déontologie professionnelle, dans le respect du Code du Travail, du Code de la Consommation, de la Convention Collective et de la Charte des Droits et Libertés des Personnes Aidées. Nous agissons en coordination avec le réseau de l'Action Sanitaire et Sociale : médecins, infirmières, kinésithérapeutes, assistants sociaux, etc.

Nous assurons un suivi régulier des interventions auprès de chacun de nos clients. Nous effectuons une enquête de satisfaction une fois par an. En cas de litige, nous assurons les fonctions de médiation entre les salariés et les familles aidées

Nous apportons un soutien, un espace d'écoute et de discussion aux aidants familiaux, dans la limite de nos compétences et de nos missions. Si nécessaire, nous les dirigeons vers les professionnels habilités à répondre à leurs besoins.

Nous vous apportons une aide dans vos démarches administratives

Pour mieux vous satisfaire, nos services sont à votre disposition 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Nos prestations :

Aryan Services met à votre disposition une large gamme de prestations :

- Travaux ménagers et d'entretien du domicile (ménage, entretien du linge et repassage)
- Garde malade (jour et nuit)
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Courses
- Préparation et prise des repas
- Suivi du régime alimentaire
- Accompagnement des déplacements
- Prise de médicaments
- Promenades et sorties accompagnées (à pied ou en transports en commun ; au théâtre, musée, cinéma, etc.)
- Lecture, conversation, etc.

Les aides auxquelles vous avez droit :

A.P.A – Allocation Personnalisée d'Autonomie accordée par le Conseil Général aux Personnes âgées dépendantes.

P.C.H – Prestation Compensatrice du Handicap versée par le Conseil Général aux Personnes handicapées. (Renseignements auprès de la M.D.P.H –Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Nos modes d'intervention :

Aryan Services intervient auprès des Personnes âgées, des Personnes handicapées, des familles et des particuliers.

Prestataire :

Dans ce cas, Aryan services est l'employeur du salarié qui intervient à votre domicile et assure l'encadrement et le paiement des salaires des employés qui réalisent l'aide à domicile. Elle assume à leur égard l'intégralité des fonctions d'employeur.

Une facture vous sera adressée chaque fin de mois. Elle sera basée sur le nombre d'heures de prestations effectuées à votre domicile par l'intervenant, au tarif réglementaire approuvé lors de l'établissement du devis. Nous acceptons tout règlement par chèque bancaire exclusivement à l'ordre d'Aryan Services, en espèces ou virement, ou par Chèque Emploi Service Universel pré financé.

Mandataire :

Dans ce cas, vous chargez Aryan Services de trouver pour vous un intervenant à domicile qualifié. Dans le cas de l'embauche de ce professionnel, vous devenez vous-même son employeur et êtes redevable à ce titre du versement d'un salaire et de cotisations sociales.

Vous avez le choix entre

- gérer vous-même toutes les démarches administratives inhérentes à l'embauche et à la rémunération du salarié. Vous ne devez que les frais de recrutement du dit salarié à Aryan Services

ou

- charger Aryan Services de gérer toutes les formalités administratives et salariales, moyennant des frais de gestion mensuels.

CHARTRE DE DEONTOLOGIE

L'association Aryan Services a été créée en 2004 à Ivry Sur Seine, dans le but de développer de nouveaux services d'aide à domicile, créer des emplois, valoriser le savoir-faire des aides à domicile et contribuer à leur professionnalisation.

Notre développement s'organise autour de deux grands principes:

La promotion de l'aide à domicile et La création d'emplois de proximité

La promotion des services aide à domicile et de leur qualité,

Le développement d'emplois de qualité, dans le respect du droit de travail et des conventions collectives.

La professionnalisation du personnel

Stimuler et renforcer la formation professionnelle des salariés.

Reconnaître et valider les différents métiers de l'aide à domicile dans une démarche prospective d'adaptation constante aux besoins.

NOS ACTIVITES

Nous développons les services d'aide à domicile suivants :

Maintien à domicile et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie,

Maintien à domicile et accompagnement des personnes handicapées

Activités ménagères.

NOS VALEURS, NOS VOLONTES

Nous nous engageons à défendre les valeurs que nous jugeons essentielles.
Nos volontés, en tant qu'association sont de :

Travailler avec une attitude générale de respect, de réserve et de discrétion

Répondre aux besoins d'aide à domicile des familles et des particuliers dans le respect des personnes, de leur espace de vie, de leurs biens, de leur culture, de leurs habitudes et de leurs choix de vie.

Apporter une aide individualisée et qualifiée dans une approche globale de la personne.

Evaluer les besoins des usagers et ajuster l'intervention à leur demande et à leurs attentes, compte tenu de l'évolution des besoins.

Rester attentif à la qualité du service rendu et à la transparence des coûts de la prestation.

Utiliser la méthodologie professionnelle adaptée à chaque usager

Etre attentif aux problèmes de maltraitance, et à toute situation pouvant mettre les personnes que nous accompagnons en danger physique ou psychique.
Nous nous engageons pour cela à alerter toute autorité compétente.

Veiller à assurer par une relation triangulaire une fonction de protection du bénéficiaire et de l'intervenant.

Raison sociale :

ARYAN SERVICES

Association Loi 1901
Prestataire/Mandataire

Mission : Aide à domicile
Siret : 478 249 121 00029 code APE : 8810A –

Coordonnées :

Siège social : 17, Rue Michelet - 94200 Ivry Sur Seine
Tél. : 01.49.60.87.19 - fax : 01.49.60.98.07
Site Internet : www.aide-a_domicile-94 - courriel : aryan_services@yahoo.com

Organigramme :

Directrice : Chloé SHAFIEI
Responsable de secteur : Aurore RIVA
Chargée des ressources humaines : Jean Paul COUVOIS

Permanences :

Au siège de l'association Aryan Services
17, rue Michelet à Ivry Sur Seine
Du lundi au vendredi de 8h15 à 17H. Sans interruption
Accueil téléphonique au 01 49 60 87 19
Astreintes téléphoniques où vous pouvez nous joindre en soirée, les week-end et jours fériés pour toute urgence

Moyens d'accès :

Métro ligne 7 Mairie d'Ivry
Bus 183 (Henry Martin)
Depuis Mairie d'Ivry : bus 323, 132, 182
Gare SNCF à 20 minutes à pied, sinon bus

Zone d'intervention :

Arcueil – Cachan - Choisy le Roi – Gentilly - Ivry Sur Seine
L'Hay Les Roses - Le Kremlin Bicêtre - Thiais - Vitry Sur Seine - Villejuif